

PERMIS DE DIVISER

Demande d'autorisation préalable de travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant

Art L.126-16 à L126-22 du Code de Construction et de l'Habitation

Art. R 423-70-1 et R 425-15-2 du Code de l'Urbanisme

Arrêté du 8 décembre 2016 relatif aux modalités de constitution du dossier de demande d'autorisation de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant

Récépissé de dépôt

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de la demande :

...../...../.....

Numéro d'enregistrement :

APDI-.....-.....

Identité et adresse du demandeur :

.....
.....
.....

Cachet de la Mairie :

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande d'autorisation préalable de travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant.

La commune dispose d'un délai de 15 jours à compter de la date de dépôt de la demande pour délivrer l'autorisation ou la rejeter. Le défaut de réponse dans le délai de quinze jours vaut autorisation.

Toutefois, dans les 15 jours qui suivent le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire pour vous indiquer qu'il manque certaines informations ou pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier. Dans ce cas le délai de 15 jours dont dispose la Commune pour prendre sa décision ne court qu'à compter de la réception du dossier **complet**.

Les travaux ne pourront débuter qu'après l'obtention d'une autorisation expresse ou tacite.

Si votre demande fait également l'objet d'une déclaration préalable ou d'une demande de permis de construire, elle est à annexer à l'autorisation d'urbanisme. C'est alors le délai d'instruction de ladite autorisation qui sera appliquée.

Délais et voies de recours : A défaut de réponse de l'administration dans un délai de 15 jours à compter du dépôt de la demande, la décision de l'administration est réputée favorable. La décision qu'elle soit tacite ou expresse peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de la date à laquelle la décision est réputée favorable, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux.

DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE

TRAVAUX CONDUISANT A LA CREATION DE PLUSIEURS LOCAUX A USAGE D'HABITATION DANS UN IMMEUBLE EXISTANT

Articles L126-16 à L126-22 du Code de la Construction et de l'Habitation
Art. R 423-70-1 et R 425-15-2 du Code de l'Urbanisme

Cadre réservé à l'administration				
<i>Date de dépôt de la demande</i>			<i>Numéro d'enregistrement</i>	
<input type="text"/>			<input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> PC 44	<input type="checkbox"/> PC MI 28	<input type="checkbox"/> DP 25	<input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Dossier transmis à l'Architecte des bâtiments de France				

La présente demande d'autorisation est à retourner en **3 exemplaires identiques** :

(Un exemplaire supplémentaire est à fournir si l'accord de l'Architecte des bâtiments de France est nécessaire pour instruire votre demande)

- En mairie sur rendez-vous auprès du service Commun Habitat – Propriétés Foncières, au 05.56.73.21.00.
- Par courrier recommandé avec A.R. à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville – Service Habitat
37 cours du Mal de Lattre de Tassigny
33.340 – LESPARRE MEDOC

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE :

- Le formulaire dûment complété (généralités et une feuille de renseignement par logement créé)
- PLAN 1 : Un plan de situation du terrain
- PLAN 2 : Un plan de masse du terrain et des constructions existantes
- PLAN 3A : Un plan côté faisant apparaître la situation **avant** les travaux (plan de tous les niveaux de la construction avec délimitations précises des logements)
- PLAN 3B : Un plan côté faisant apparaître la situation **après** les travaux (plan de tous les niveaux de la construction avec délimitations précises des logements)
- Le dossier technique amiante mentionné à l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique
- Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP) mentionné à l'article R.1334-12 du code de la santé publique
- Justificatif ou rapport de conformité de bon raccordement des eaux usées ou du projet d'assainissement non collectif
- Justificatif des dispositions prévues en matière de distribution d'eau et d'assainissement lorsque le projet nécessite des aménagements (installation initiale non conforme, inexistante ou inadaptée au projet)
- Une notice établie sur papier libre pour décrire le projet, si les rubriques du formulaire et les plans ne permettent pas de donner tous les détails nécessaires à la bonne compréhension du projet.

I- IDENTITE DU DEMANDEUR

Vous êtes le propriétaire de l'immeuble : Oui Non

Vous êtes mandataire du propriétaire Oui Non

Si oui :

A quel titre / activité exercée :

N° et lieu de délivrance de la carte professionnelle, le cas échéant :

.....

Vous êtes un particulier : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Commune :

Département : Pays :

Vous êtes une personne morale :

Raison sociale :

N° SIRET : Forme juridique :

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

II- COORDONNEES DU DEMANDEUR

Adresse postale :

Code postal : Commune : Pays :

Téléphone : Portable :

Adresse électronique :

III- NOM DU OU DES PROPRIETAIRE(S) DE L'IMMEUBLE EXISTANT

A renseigner si le demandeur n'est pas le propriétaire sinon remplir directement la rubrique IV

A- Dans le cas d'un propriétaire unique

1- Si le propriétaire est un particulier : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Code postal : Commune : Pays :

Téléphone : Portable :

Adresse électronique :

2- Si le propriétaire est une personne morale :

Raison sociale :

N° SIRET : Forme juridique :

Adresse postale :

Code postal : Commune : Pays :

Téléphone :

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

B- Dans le cas de plusieurs propriétaires

1- Si la propriété est une indivision

Renseigner les 4 premiers coindivisaires ci-dessous et les autres sur « Annexe 1 – Autres propriétaires »

Coindivisaire n°1

Particulier

Personne morale

Nom : Prénom :
Raison sociale :
N°SIRET : Forme juridique :
Adresse postale :
Code postale : Commune : Pays :
Téléphone : Portable :

Coindivisaire n°2

Particulier

Personne morale

Nom : Prénom :
Raison sociale :
N°SIRET : Forme juridique :
Adresse postale :
Code postale : Commune : Pays :
Téléphone : Portable :

Coindivisaire n°3

Particulier

Personne morale

Nom : Prénom :
Raison sociale :
N°SIRET : Forme juridique :
Adresse postale :
Code postale : Commune : Pays :
Téléphone : Portable :

Coindivisaire n°4

Particulier

Personne morale

Nom : Prénom :
Raison sociale :
N°SIRET : Forme juridique :
Adresse postale :
Code postale : Commune : Pays :
Téléphone : Portable :

2- Si le projet porte sur des lots d'une copropriété déjà existante

Renseigner le détail des lots concernés et le nom du ou des propriétaire(s) de chaque lot sur le tableau « annexe 2 – copropriété »

POUR RAPPEL :

Dans une copropriété, il appartient au demandeur de respecter le règlement de copropriété et d'obtenir l'accord formel des copropriétaires.

C- Autre(s) précision(s) importante(s) concernant la propriété

.....
.....
.....
.....
.....

IV- ADRESSE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION

Références cadastrales de la parcelle constituant le terrain d'assiette du projet :

Section (ex : AB, AW...) : N° de parcelle(s) :

Adresse du terrain :

Numéro(s) : Extension (bis, ter...) :

Voie :

Lieu-dit :

Autres précisions utiles concernant l'adresse :

.....
.....

V- RENSEIGNEMENTS SUR L'IMMEUBLE CONCERNE PAR LE PROJET DE DIVISION

1- La construction faisant l'objet de la demande d'autorisation est (situation avant travaux) :

- Une maison individuelle
- Un ensemble de maisons individuelles jumelées ou accolées
- Une maison individuelle avec local d'activité
- Un immeuble d'habitation collectif **sans** local d'activité
- Un immeuble d'habitation collectif **avec** local d'activité ⁽¹⁾
- Un bâtiment destiné uniquement à de l'activité (commerce, bureau, artisanat...) ⁽¹⁾
- Un bâtiment annexe à une maison individuelle ou un immeuble d'habitation collectif
- Autre cas, expliquez :

⁽¹⁾Si le local ou un des locaux concerné(s) par les travaux ne constitue(nt) pas déjà une habitation vous devez obligatoirement obtenir avant tout travaux, une autorisation d'urbanisme pour changement de destination

2- La construction concernée (avant travaux) est-elle une copropriété ? Oui Non

3- Si le projet concerne une partie seulement d'une construction précisez ci-dessous ou sur une notice explicative la localisation du projet de création de logement dans la construction (ex : étage, coté du bâtiment, cage d'escalier...) :

4- Période de construction de l'immeuble

- Avant 1949 De 1949 au 30 juin 1997 Après le 1^{er} juillet 1997

5- L'immeuble est-il concerné par un arrêté de police ?

- Insalubrité Oui Non
- Arrêté de mise en sécurité / péril Oui Non
- Interdiction d'Habiter Oui Non

Précisez :

6- Raccordement de l'immeuble aux réseaux d'assainissement

- L'immeuble est-il raccordé ? Oui Non Ne sais pas
- A-t-il fait l'objet d'un contrôle de bon raccordement ? Oui Non
- Le raccordement est-il conforme ? Oui Non Ne sais pas

7- Surface de plancher de l'existant ? m²

8- Nature des logements existants

- Si l'immeuble comporte un seul logement, précisez son type* :
 1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus
- Si l'immeuble est déjà divisé en plusieurs logements, précisez :

Logement 1

Surface de plancherm²

Logement concerné par la division ? Oui Non

Type de logement

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

Logement 2

Surface de plancherm²

Logement concerné par la division ? Oui Non

Type de logement

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

Logement 3

Surface de plancherm²

Logement concerné par la division ? Oui Non

Type de logement

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

Complétez si nécessaire :

.....
.....
.....

(*) Nombre de pièces principales : séjour, salle à manger et chambre

9- Objet de la demande de division

- Création d'un ou plusieurs logements pour : Location Vente
- S'il s'agit d'un projet locatif : Résidence principale Location saisonnière
- Le projet comprend un ou des logements destinés à de la colocation ?
 Oui Non
➤ Si oui combien de logements sont destinés à de la colocation ?.....

Autres intentions, précisez :.....
.....

VI- NATURE ET CONSISTANCE DES TRAVAUX ENVISAGES

1- Création de surface Oui Non

➤ Si oui : surface de plancher créée en m² :.....

2- Nombre de logements initial :.....

3- Nombre de logements créés à la suite de la division :.....

4- Réfection de la toiture : Oui Non

5- Ravèlement de façade : Oui Non

6- Aménagements prévus pour le raccordement des eaux usées Oui Non

➤ Si oui précisez, (un justificatif devra être joint à la demande) :.....
.....
.....
.....

7- Détailler l'ensemble des travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

8- Nombre de stationnements prévus :

Le P.L.U. de la commune de Lesparre-Médoc prévoit qu'il doit être créé 2 places de stationnement minimum par logement ou 1 par tranche entamée de 75m² de surface de plancher.

VII- CARACTERISTIQUES DES FUTURS LOGEMENTS

	LOGEMENT 1	LOGEMENT 2	LOGEMENT 3	LOGEMENT 4
SURFACE DE PLANCHER				
SURFACE HABITABLE				
HAUTEUR SOUS PLAFOND <i>(pour chaque pièce si différente)</i>				
VOLUME HABITABLE				
SURFACE DES BAIES				
SI PLUS DE 4 NOUVEAUX LOGEMENTS : renseigner la suite sur « annexe 3 – nouveaux logements »				

VIII- RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX EQUIPEMENTS AJOUTES APRES DIVISION

- 1- Locaux accueillant les ordures ménagères Oui Non
- 2- Parties communes Oui Non
 - Si oui :
 - Présence d'extincteurs dans les parties communes Oui Non
 - Présence de détecteur de fumée dans les parties communes* Oui Non
- 3- Présence d'un détecteur de fumée dans chaque logement créé Oui Non

() les détecteurs doivent être installés à l'intérieur des logements ; en revanche, « il est interdit d'installer des détecteurs autonomes avertisseurs de fumée dans les parties communes des immeubles collectifs d'habitation. » (cf. Arrêté du 5 février 2013 relatif à l'application des articles R.129-12 à R.129-15 du code de la construction et de l'habitation – article 6)*

Remplir une fiche par logement créé

Logement n°.....

IX- RENSEIGNEMENTS SUR LE LOGEMENT CREE APRES DIVISION

1- Localisation

Bâtiment :..... Porte :..... Etage :.....

2- Type de logement (nombre de pièces principales)

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

3- Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales Oui Non

4- Eau potable Oui Non

5- WC Oui Non

➤ Si oui Dans le logement Dans l'immeuble
 Individuels Collectifs

- Dispositif de ventilation des WC Oui Non
➤ Si oui VMC Extracteur Grilles naturelles

6- Salle de bains/ d'eau Oui Non

➤ Si oui Dans le logement Dans l'immeuble
 Individuels Collectifs

- Equipements Baignoire Douche Lavabo
- Dispositif de ventilation SDB/SDE Oui Non
➤ Si oui VMC Extracteur Grilles naturelles

7- Cuisine Oui Non

- Equipements Evier Installation pour appareil de cuisson
- Dispositif de ventilation Cuisine Oui Non
➤ Si oui VMC Extracteur Grilles naturelles

8- Energie

- Production d'eau chaude Oui Non
➤ Si oui Individuelle Collective
 Gaz Fioul Electricité Autre, précisez.....
- Chauffage Oui Non
➤ Si oui Individuel Collectif Chauffage d'appoint
 Gaz Fioul, pétrole Electricité Autre, précisez.....

9- Electricité – Ligne de terre Oui Non

10- Compteurs

- Compteur d'eau Individuel Sous-compteur
- Compteur électrique Individuel Sous-compteur

Logement n°

RENSEIGNEMENTS SUR LE LOGEMENT CREE APRES DIVISION

1- Localisation

Bâtiment : Porte : Etage :

2- Type de logement (nombre de pièces principales)

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

3- Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales Oui Non

4- Eau potable Oui Non

5- WC Oui Non

➤ Si oui Dans le logement Dans l'immeuble
 Individuels Collectifs

- Dispositif de ventilation des WC Oui Non
➤ Si oui VMC Extracteur Grilles naturelles

6- Salle de bains/ d'eau Oui Non

➤ Si oui Dans le logement Dans l'immeuble
 Individuels Collectifs

- Equipements Baignoire Douche Lavabo
- Dispositif de ventilation SDB/SDE Oui Non
➤ Si oui VMC Extracteur Grilles naturelles

7- Cuisine Oui Non

- Equipements Evier Installation pour appareil de cuisson
- Dispositif de ventilation Cuisine Oui Non
➤ Si oui VMC Extracteur Grilles naturelles

8- Energie

- Production d'eau chaude Oui Non
➤ Si oui Individuelle Collective
 Gaz Fioul Electricité Autre, précisez.....
- Chauffage Oui Non
➤ Si oui Individuel Collectif Chauffage d'appoint
 Gaz Fioul, pétrole Electricité Autre, précisez.....

9- Electricité – Ligne de terre Oui Non

10- Compteurs

- Compteur d'eau Individuel Sous-compteur
- Compteur électrique Individuel Sous-compteur

Logement n°

RENSEIGNEMENTS SUR LE LOGEMENT CREE APRES DIVISION

1- Localisation

Bâtiment : Porte : Etage :

2- Type de logement (nombre de pièces principales)

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

3- Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales Oui Non

4- Eau potable Oui Non

5- WC Oui Non

➤ Si oui Dans le logement Dans l'immeuble
 Individuels Collectifs

- Dispositif de ventilation des WC Oui Non
➤ Si oui VMC Extracteur Grilles naturelles

6- Salle de bains/ d'eau Oui Non

➤ Si oui Dans le logement Dans l'immeuble
 Individuels Collectifs

- Equipements Baignoire Douche Lavabo
- Dispositif de ventilation SDB/SDE Oui Non
➤ Si oui VMC Extracteur Grilles naturelles

7- Cuisine Oui Non

- Equipements Evier Installation pour appareil de cuisson
- Dispositif de ventilation Cuisine Oui Non
➤ Si oui VMC Extracteur Grilles naturelles

8- Energie

- Production d'eau chaude Oui Non
➤ Si oui Individuelle Collective
 Gaz Fioul Electricité Autre, précisez.....
- Chauffage Oui Non
➤ Si oui Individuel Collectif Chauffage d'appoint
 Gaz Fioul, pétrole Electricité Autre, précisez.....

9- Electricité – Ligne de terre Oui Non

10- Compteurs

- Compteur d'eau Individuel Sous-compteur
- Compteur électrique Individuel Sous-compteur

Logement n°.....

RENSEIGNEMENTS SUR LE LOGEMENT CREE APRES DIVISION

1- Localisation

Bâtiment :..... Porte :..... Etage :.....

2- Type de logement (nombre de pièces principales)

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

3- Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales Oui Non

4- Eau potable Oui Non

5- WC Oui Non

➤ Si oui Dans le logement Dans l'immeuble
 Individuels Collectifs

- Dispositif de ventilation des WC Oui Non
➤ Si oui VMC Extracteur Grilles naturelles

6- Salle de bains/ d'eau Oui Non

➤ Si oui Dans le logement Dans l'immeuble
 Individuels Collectifs

- Equipements Baignoire Douche Lavabo
- Dispositif de ventilation SDB/SDE Oui Non
➤ Si oui VMC Extracteur Grilles naturelles

7- Cuisine Oui Non

- Equipements Evier Installation pour appareil de cuisson
- Dispositif de ventilation Cuisine Oui Non
➤ Si oui VMC Extracteur Grilles naturelles

8- Energie

- Production d'eau chaude Oui Non
➤ Si oui Individuelle Collective
 Gaz Fioul Electricité Autre, précisez.....
- Chauffage Oui Non
➤ Si oui Individuel Collectif Chauffage d'appoint
 Gaz Fioul, pétrole Electricité Autre, précisez.....

9- Electricité – Ligne de terre Oui Non

10- Compteurs

- Compteur d'eau Individuel Sous-compteur
- Compteur électrique Individuel Sous-compteur

X-ENGAGEMENT ET SIGNATURE(S)

Je soussigné(e) Madame, Monsieur..... ou dénomination si personne morale..... Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande et dans toutes les pièces transmises à l'appui de cette dernière.
J'atteste avoir qualité pour effectuer la présente demande d'autorisation préalable.

Fait à : Signature du demandeur :
Le :

Demandeur n°2

Je soussigné(e) Madame, Monsieur..... ou dénomination si personne morale..... Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande et dans toutes les pièces transmises à l'appui de cette dernière.
J'atteste avoir qualité pour effectuer la présente demande d'autorisation préalable.

Fait à : Signature :
Le

Demandeur n°3

Je soussigné(e) Madame, Monsieur..... ou dénomination si personne morale..... Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande et dans toutes les pièces transmises à l'appui de cette dernière.
J'atteste avoir qualité pour effectuer la présente demande d'autorisation préalable.

Fait à : Signature :
Le

Demandeur n°4

Je soussigné(e) Madame, Monsieur..... ou dénomination si personne morale..... Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande et dans toutes les pièces transmises à l'appui de cette dernière.
J'atteste avoir qualité pour effectuer la présente demande d'autorisation préalable.

Fait à : Signature :
Le

MENTIONS LEGALES

« Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Conformément à ces dispositions, les données à caractère personnel collectées par le service commun Habitat – propriétés foncières sont traitées à des fins de contact et à destination des services municipaux intéressés pendant la durée contractuelle. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité ainsi qu'à l'opposition en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPD) désigné par la commune en adressant un mail à habitat@mairie-lesparre.fr. Vous pouvez, en cas de méconnaissance des dispositions susvisées, introduire une réclamation devant la CNIL. »

Les informations collectées peuvent faire l'objet d'un traitement informatique par le service Commun habitat et propriétés foncières. Ces informations peuvent être transmises aux institutions compétentes en matière d'habitat, d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de lutte contre l'habitat indigne (Préfecture, Sous-préfecture, ARS, DDTM, PDLHI...).